



PROCES VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : Samedi 9 novembre 2024 à 15h- à TAVAUX

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Présents : Jean-François GONDELLIER - Antoine DE PANDIS - Nicolas VUILLEMIN - Christian WALGENWITZ - Marilyn GRANDVOINET - Clément BRUOT - Chakib AOUIDAT - Marie FALQUERHO - Thierry WANIART - Mohamed MBITEL - Christophe NOGUES - Emmanuel SAILLARD - Christian RENIER - Christophe BIDAL - Bernard PAUTONNIER - Thierry CORROYER - Joëlle PARISOT - Laurent MOINET

Christophe CAILLIET - Jérôme THIBERT - Daniel ROLET - Philippe PRUDHON – Haithem ZAIED - Didier VINCENT

Excusés : Françoise VALLET - Fabien BAUMANN - Régis CHAMPET - Mohamed EL OUAZANNI

Assistent à la séance : René FRANQUEMAGNE - Laurent KLIMCZAK

En préambule, Daniel FONTENIAUD revient sur l'Assemblée électorale.

Il a beaucoup de plaisir à ouvrir ce premier Conseil d'Administration de la nouvelle mandature, et accueille la nouvelle équipe qui gèrera la Ligue pour les 4 ans à venir. Nous devons nous mettre en place et en action le plus vite possible, c'est pourquoi il était essentiel de se réunir dès cet après-midi, sans perdre de temps.

L'objectif de ce Conseil d'Administration est triple :

- Mise en place de l'équipe
- Valider la future organisation de la Ligue
- Définir les modalités et le calendrier de travail.

1. MISE EN PLACE ET ORGANISATION

1.1 - PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Une volonté de travailler tous ensemble :

- Un travail d'équipe sur des décisions partagées,
- Un travail en profondeur : élus responsables, travail étroit entre salariés, élus et membres cooptés de commission,
- Des règles de validation des décisions et des actions.

Deux catégories de dossiers et deux natures de décisions et d'action :

- ➔ Les décisions techniques : dans le cadre de la feuille de route et des choix politiques faits en amont, elles relèvent des commissions,
- ➔ Les décisions politiques ou à impact politique : elles doivent faire l'objet d'une concertation et d'une validation.

Important de comprendre la pyramide et les relations Ligue – Districts

1.2 - COMPOSITION DU CA

- ✓ 22 membres de la liste élus,
- ✓ 7 Président(e)s de Districts membres de droit,

Soit 29 membres

Assistent également aux délibérations du Conseil d'Administration avec voix consultative :

- le Directeur de la Ligue,
- le Directeur Technique Régional,
- Le Représentant des clubs nationaux,
- Le Président de la CRA
- toute personne dont l'expertise est requise.

1.3 – ORGANISATION

1.3.A. ORGANISATION EN 9 POLES ET 38 COMMISSIONS

Le Conseil d'Administration valide l'organisation proposée en 9 Pôles et 38 Commissions, et prend connaissance des principales responsabilités des Elus. (Annexe 1)

1.3.B. ELECTION DU BUREAU

L'Article 14.1. indique que le BUREAU de la Ligue comprend 15 membres :

- le Président de la Ligue ;
- le Président Délégué ;
- Les 7 Présidents de District ;
- un Secrétaire ;
- un Trésorier,
- et 4 autres membres.

Le Bureau est donc composé de :

- 1. Daniel FONTENIAUD – Président**
- 2. Jean-François GONDELLIER – Président Délégué en charge des Finances**
- 3. Jérôme THIBERT – Président du District de Côte d'Or**
- 4. Daniel ROLET – Président du District du Doubs Territoire de Belfort**
- 5. Philippe PRUDHON – Président du District de Haute Saône**
- 6. Didier VINCENT – Président du District du Jura**
- 7. Françoise VALLET – Présidente du District de la Nièvre**
- 8. Haïthem ZAIED – Président du District de Saône et Loire**
- 9. Christophe CAILLIET – Président du District de l'Yonne**
- 10. Antoine DE PANDIS – Secrétaire Général**

Le Président propose de nommer les 5 membres suivants :

- 11. Thierry WANIART – Trésorier Adjoint**
- 12. Nicolas VUILLEMIN – Vice-Président en charge du Pôle Sportif et Technique**
- 13. Chakib AOUIDAT – Vice-Président en charge du Pôle Engagement et Service aux Clubs**
- 14. Clément BRUOT – Responsable Pôle IR2F**
- 15. Christophe BIDAL – Responsable Pôle Développement**

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité ces nominations.

1.3.C. COMPOSITION DES COMMISSIONS

Daniel FONTENIAUD indique que nous avons 1 mois pour constituer les commissions. Celles-ci seront validées lors du CA de décembre pour une mise en place des nouvelles commissions début janvier comme prévu.

Il indique qu'il souhaite l'organisation de réunion par Pôles entre le responsable de Pôle, les élus investis dans le Pôle et le Président pour finaliser les propositions.

2. CALENDRIER ET MODALITES DE TRAVAIL

2.1. REUNIONS DU CA

Le Président propose 2 organisations possibles concernant les réunions du Conseil d'Administration :

- Soit une par mois, 1 sur 2 se tenant en visio-conférence, l'autre en présentiel,
- Soit une en présentiel tous les mois et demi.

A l'unanimité, c'est la première proposition qui est validée.

La proposition de calendrier suivante est validée :

Date de l'Assemblée Générale de juin en visio : lundi 23 juin 2025

Dates de réunions :

- Lundi 9 décembre
- 1^{er} semaine de janvier en visio
- Vendredi 7 février
- 1^{ère} semaine de mars en visio
- Vendredi 4 avril
- 1^{ère} semaine de mai en visio
- Vendredi 6 juin

Le président propose à titre exceptionnel de tenir un CA en visio le lundi 25 novembre 2024, le CA de ce jour devant être écourté du fait des problèmes techniques rencontrés lors de l'AG.

2.2. REUNIONS DU BUREAU

Celles-ci auront lieu en fonction des besoins et des dossiers.

2.3. REUNIONS PRESIDENT DE LIGUE/PRESIDENTS DE DISTRICTS

Au moins une fois par trimestre, nous organiserons des réunions Président de Ligue/Présidents de Districts, prioritairement en visio.

3. REGLEMENT DISCIPLINAIRE

Par ailleurs, conformément à l'article 3.4.1.1 de l'Annexe 2 « Règlement disciplinaire et barème disciplinaire, saison 2024/25 », le Conseil d'Administration mandate à l'unanimité **Jean-François GONDELLIER** afin de pouvoir saisir l'organe disciplinaire d'Appel au nom du Conseil d'Administration.

4. QUESTIONS DIVERSES

Daniel FONTENIAUD informe les membres du Conseil d'Administration qu'il est candidat sur la liste de Pierre SAMSONOFF (« S'engager pour tous les footballs ») pour l'élection au Comité Exécutif de la FFF.

Le Président,

Le Secrétaire Général

Daniel FONTENIAUD

Antoine DE PANDIS